

-K.D-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI



A V I S
de l'Administrateur de Territoire de Ruhengeri sur le projet
de l'établissement d'un service public d'autobus Goma-Ruhengeri-
Biumba.

Nous émettons un avis favorable pour ce qui concerne le projet
d'organisation d'un service public de transport de personnes
par véhicules automobiles entre Goma-Ruhengeri-Biumba-Kigali
Le service sera d'un intérêt incontestable pour la population
de Ruhengeri aussi bien au point de vue social qu'économique.

Le requérant, Monsieur Goetstouwers semble remplir toutes les
conditions voulues et avoir l'intention de se conformer de la
façon la plus stricte aux prescrits des ordonnances qui règlement
cette matière.-

Ruhengeri, le 26 janvier 1959.-
L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.